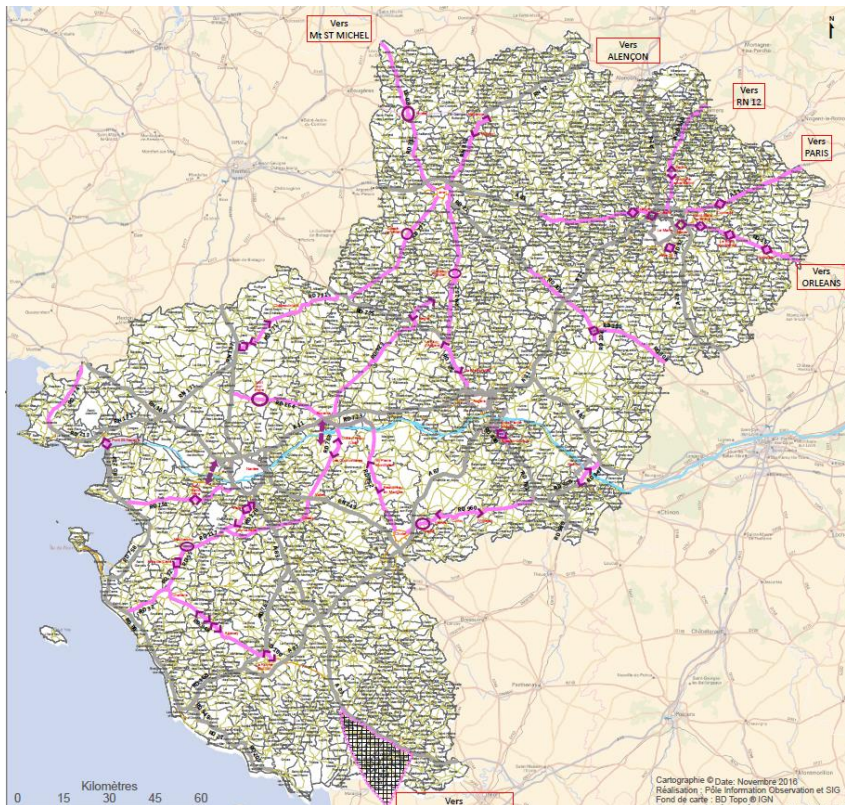


Nantes, le 25 novembre 2016

Plan Routier Régional La Région investit 115,5 M€ pour les routes



- ① Communiqué de presse p.2 et 3
- ② Fiches par département p.4-8
- ③ Tableau financier..... p.9

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92

Nantes, le 25 novembre 2016

Communiqué de presse

Plan Routier Régional

La Région investit 115,5 M€ pour les routes

Avec une politique volontariste de renforcement du réseau routier d'intérêt régional, la Région des Pays de la Loire entend faciliter les déplacements des Ligériens et créer les conditions du développement des entreprises et de l'attractivité de tous ses territoires. *« Nous avons la volonté forte de désenclaver et de mieux connecter nos territoires, notamment les zones rurales. C'est pourquoi nous engageons une politique renforcée d'aide aux projets routiers structurants dans chacun de nos cinq départements ».* déclare Bruno Retailleau, président de la Région des Pays de la Loire. *« Ce choix s'inscrit dans notre politique globale de développement des infrastructures, qu'elles soient numériques, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires ou routières ».*

Relancer la dynamique des investissements routiers, une priorité de la Région

2/3 des déplacements domicile-travail et 95 % du transport terrestre de marchandises s'effectuent par la route. La Région des Pays de la Loire s'est donnée comme priorité de définir et encourager les projets routiers structurants relevant de l'intérêt régional pour relancer une dynamique cassée. En effet, à son arrivée à la tête de la Région, le nouvel exécutif a pu constater que les investissements routiers étaient en panne, accusant une baisse de 94%. En les relançant, la Région souhaite faciliter les déplacements de tous les Ligériens et accompagner le développement économique de tous les territoires, en facilitant les flux de personnes et de marchandises. **Une ambition qui vise à contribuer directement à l'équité des territoires et à l'attractivité des Pays de la Loire.**

Cette volonté s'est affirmée dès la présentation du Pacte Régional pour la Ruralité, adopté par le Conseil régional le 23 juin, avec l'engagement d'investir 100 millions d'euros pour les routes. **Engagement tenu, puisque la Région annonce aujourd'hui une enveloppe de 115,5 millions d'euros pour permettre le renforcement d'axes routiers d'intérêt régional sur les cinq Départements.**

La participation régionale représente au minimum 40% du montant global de chaque opération. L'objectif affiché est ainsi de créer un « effet de levier régional » qui permette de réaliser ou de débloquer des opérations d'intérêt régional.

Un Plan Routier Régional élaboré en concertation avec les Départements

Après une concertation menée avec les cinq Départements de la Région, le Plan Routier Régional a été défini en cohérence et en complémentarité de la politique routière de chaque Département. Les axes retenus sont ceux figurant au Schéma Régional des Infrastructures et des Transports, complétés de nouveaux axes répondant à deux critères d'intérêt régional : trafic interrégional et axe d'intérêt économique.

Avec le souci de respecter l'équilibre territorial, la répartition des axes par département, fonction de l'avancement des projets des Départements, de leurs capacités financières à réaliser ces projets et du respect des critères d'intérêt régional, est la suivante :

- **En Vendée, avec 20,83 M€,** la Région souhaite notamment soutenir l'axe La Roche sur Yon –

hallans, RD 948, qui relie les deux premières agglomérations du département vers le Grand Port Maritime Nde Nantes Saint-Nazaire, avec deux opérations : la réalisation de créneaux de 2x2 voies sur la section Bel Air / La Vie et sur la section Aizenay / La Vie.

- **En Loire-Atlantique avec 29,91 M€**, la Région souhaite, notamment aider deux axes majeurs que sont la RD 771 entre la Mayenne et le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire, et l'axe Nantes – côte vendéenne par Challans.
- **En Mayenne, avec 25,68 M€**, la Région souhaite conforter son engagement pris pour 3 opérations relatives aux contournements de Château-Gontier Nord, d'Ernée, et de Cossé-le-Vivien.
- **En Sarthe, avec 19,98 M€**, la Région a souhaité notamment porter un effort particulier, à hauteur de 50 %, pour opérer un effet de levier sur la reprise des travaux de l'échangeur de Connerré, et poursuivre son aide sur l'axe La Mans / Orléans (RD 357), en plus du contournement de St-Calais.
- **En Maine-et-Loire, avec 14,10 M€**, la Région a souhaité, aider à la sécurisation des axes Cholet / Ancenis et Cholet / Saumur / Poitiers avec la création de sections à 2x2 voies, ainsi que l'axe Angers / Rennes en majorant son aide pour aider à terminer la section La Membrolle / Le Lion d'Angers.

Dès janvier 2017, la démarche va se poursuivre avec la signature d'un protocole entre la Région et chacun des 5 départements, intégrant la liste des opérations de chacun d'eux.

Ensuite, chaque opération donnera lieu à une convention de financement spécifique entre le Département concerné, la Région, et d'éventuels autres financeurs.

Plan routier régional en Vendée

Pour le Département de la Vendée, la Région souhaite subventionner l'axe **La Roche sur Yon – Challans, RD 948**, qui relie les deux premières agglomérations du département vers le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire, avec deux opérations de créneaux de 2x2 voies sur la section Bel Air / La Vie et sur la section Aizenay / La Vie.

Dans le prolongement de la RD 948, la Région souhaite participer au contournement nord de La Roche sur Yon sur la RD 160 avec la dénivellation des giratoires et le doublement du contournement.

Elle souhaite également aider la réalisation de **la mise à 2x2 voies de l'axe**

Nantes – Challans, sur la RD 32 à Bois de Cené jusqu'à la limite de la Loire-Atlantique. De la même façon elle aide la Loire-Atlantique sur cet axe.

Enfin, la Région a confirmé sa participation aux **études de substitution de l'A831** entre le sud Vendée et la Charente-Maritime, suite à l'abandon par l'Etat du projet autoroutier.

La subvention de la Région, à hauteur de 40% du coût des opérations, représente 20,83 M€ comme indiqué dans le tableau ci-dessous :



Département Opérations	Coût HT (M€)	Subvention Région à 40 %	Subvention Région à 50 %	Autre Subvention Région	TOTAL Subvention Région
Vendée					
D948 - 2x2 Bel Air/La Vie	16,67	6,67			
D948 - 2x2 Aizenay/La Vie	10,83	4,33			
D32 - 2x2 BoisdeCéné	3,33	1,33			
D160 - Dénivellation giratoires et doublement contournement Nord LRY	20,83	8,33			
Substitution A831 études (forfait)	0,42	0,17			
Total Vendée	52,09				20,83

Plan routier régional en Sarthe

Pour le Département de la Sarthe, la Région a souhaité porter un effort tout particulier, à hauteur de 50 %, pour opérer un effet de levier sur la reprise des travaux de l'échangeur de Connerré, consistant à aménager le barreau de liaison entre l'A 11 et la RD 323 : reprise de voirie, aménagements de carrefours et barreau de liaison nouvelle au sud pour le raccordement sur la RD 323.

Sensible aux alertes locales sur la dangerosité de la route de St-Calais (RD 357 à l'Est du Mans), la Région souhaite financer les aménagements de sécurité visant à fluidifier le trafic et réaliser des créneaux de dépassements sur cet axe, qui est la seule ex-RN non doublée par une autoroute.

Côté ouest du Mans, il s'agira d'aider à la création d'un carrefour giratoire sur la commune de Trangé pour répondre aux besoins du trafic d'entrée / sortie sur l'A11, en lieu et place du carrefour actuel à feux avec insertion par la gauche, peu compréhensible par les usagers.

Sur le périphérique du Mans, la Région souhaite aider à la fluidification du trafic avec :

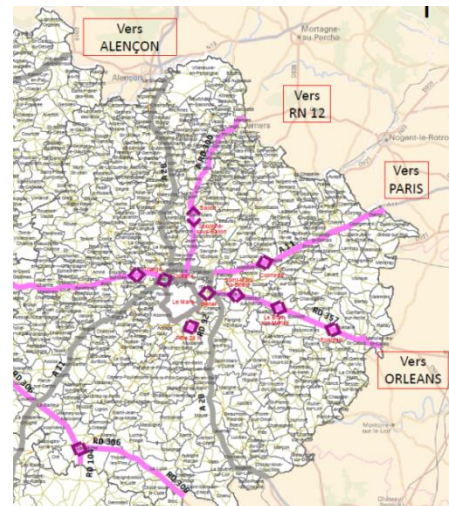
- à l'Est, l'aménagement du giratoire de Béner sur la RD 313 avec la dénivellation du giratoire pour permettre de séparer les trafics de transit et les trafics urbains
- au nord, l'aménagement du giratoire de l'Océane avec la réalisation d'une trémie à gabarit réduit pour les véhicules légers qui empruntent le mouvement filant de la RD 338 en sortie de l'A11.

La Région souhaite également financer la modernisation de la RD 104 et la réalisation d'un carrefour giratoire sur la RD 306 pour améliorer l'accès et la sécurité au pôle touristique du zoo de la Flèche, qui enregistre plus de 400 000 visiteurs par an.

De même, l'aménagement de la RD 92 par élargissement de la chaussée et la création d'une voie douce doit permettre l'amélioration de l'accès et de la sécurité au pôle automobile des 24 H du Mans, de renommée internationale.

Enfin, la Région souhaite contribuer à la sécurisation de la RD 300 entre Le Mans, Mamers et la RN 12, au niveau de la commune de Ballon, avec un élargissement de chaussée à 7 mètres et des accotements à 2,50 mètres. Outre l'importance de cet axe pour les trajets Domicile / Travail, il s'agit d'un axe « entrée/ sortie » de la région vers la Normandie et l'Île de France. La subvention de la Région, à hauteur de 40% du coût des opérations et 50% pour Connerré représente 19,98 M€ comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Département Opérations	Coût HT (M€)	Subvention Région à 40 %	Subvention Région à 50 %	Autre Subvention Région	TOTAL Subvention Région
Sarthe					
Connerré (échangeur + barreau revu)	17,84			8,92	
RD357 Le Mans St-Calais	5,4			2,70	
RD 313 Giratoire de Béner	9,36	3,74			
RD338 Giratoire de l'Océane	3,40		1,70		
RD357 Giratoire de Trangé	0,80	0,32			
RD306/RD104 accès zoo de La Flèche	1,80		0,72		
RD300 - route de Ballon	2,10	0,84			
D92 - desserte Pôle des 24 H du Mans	2,60	1,04			
Total Sarthe	43,30				19,98

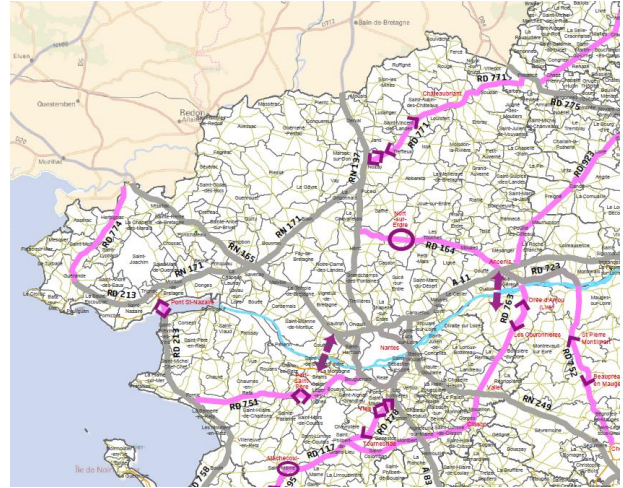


Plan routier régional en Loire-Atlantique

Pour le Département de la Loire-Atlantique, la Région souhaite aider les deux axes majeurs que sont :

- la **RD 771** entre la Mayenne et le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire, en participant aux aménagements de sécurité prévus par le Département. L'aide de la Région est portée à 50% sur cet axe, compte tenu de son caractère prioritaire. La Région souhaite prendre en option une réserve de 5 M€ supplémentaires pour affirmer sa volonté de voir réaliser des créneaux de dépassement pour la partie de cet axe située en Loire-Atlantique.

- l'**axe Nantes – côte vendéenne** par Challans, avec l'aménagement du giratoire de Viais sur la RD 178, la mise à 2x2 voies entre l'A83 et Tournebride et la déviation de Machecoul sur les RD 95 et 117.



Sur la desserte du littoral, la Région participera à l'**aménagement de la route de Pornic, RD 751**, avec le doublement de la déviation de Port-Saint-Père et aux travaux de rénovation du pont de St-Nazaire sur la Route Bleue.

Elle souhaite également participer au **contournement nord de Nort-sur-Erdre sur la RD 164**, itinéraire entre Ancenis et les RN 137 et 171.

Enfin, la Région aidera le Département pour les **études du franchissement de Loire à Ancenis**, avec le Département du Maine-et-Loire, à hauteur de 50%.

La subvention de la Région représente 29,91 M€, auxquels s'ajoute une option de 5 M€ pour la RD 771, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Département Opérations	Coût HT (M€)	Subvention Région à 40 %	Subvention Région à 50 %	Autre Subvention Région	TOTAL Subvention Région
Loire-Atlantique					
D771 - 2 sections : Nozay - St-Vincent des Landes / travaux d'aménagement du carrefour avec la D121	1,02		0,51		
D95e117 - déviation de Machecoul (phase1)	11,92	4,77			
D178 - échangeur de Viais	4,67	1,87			
D178 - mise a 2x2 entre A83 et Tournebride	27,21			10,00	
D164 - Contournement nord de Nort sur Erdre	30,40			4,65	
NFL aval de Cheviré - études	1,50		0,75		
Pont Ancenis - études	1,25		0,63		
RD751 Axe Nantes Pornic - doublement de la déviation de Port St Père	13,42			2,13	
Pont de St-Nazaire	20,62			4,60	
Total Loire-Atlantique	112,01				29,91
OPTION : créneaux de dépassement sur RD 771	10,00		5,00		5,00

Plan routier régional en Mayenne

Pour le Département de la Mayenne, la Région souhaite conforter son engagement pris dans le cadre du protocole signé le 6 juin 2008. Il s'agit d'augmenter l'aide initialement prévue pour tenir compte du coût réel de **trois opérations relatives aux contournements**, permettant ainsi de réduire le trafic de transit, notamment de poids lourds, en centre-ville :

- de **Château-Gontier Nord sur l'axe reliant la RN 162 à la RN 12 et à l'A81** (4 km de voie nouvelle avec deux ouvrages dont un viaduc sur la Mayenne),
- **d'Ernée à la croisée de l'axe Laval – Caen et de la RN 12** (aménagement sur 3,5 km dont 1,9 km de voie nouvelle), sur la RD 31, axe structurant de la Mayenne

L'aide de la Région passe de 27,5% inscrits dans le précédent programme à 40% sur ces deux autres opérations.

- **de Cossé-le-Vivien sur la RD 771**, axe stratégique reliant Laval au Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire et au futur Aéroport du Grand Ouest (création de 5,1 km de voie nouvelle). L'aide de la Région reste à 50% sur l'axe RD771.

Par ailleurs, la Région s'est engagée à poursuivre sa participation, à hauteur de 5 %, sur la phase 3 du **contournement de Moulay-Mayenne sur la RN 162** dans le cadre du CPER, après avoir participé à hauteur de 19M€ aux deux premières.

7

La subvention de la Région aux projets routiers dans le département de la Mayenne représentera 25,68 M€ comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

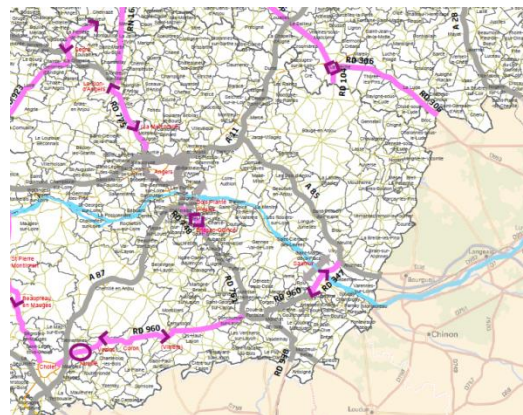
Département Opérations	Coût HT (M€)	Subvention Région à 40 %	Subvention Région à 50 %	Autre Subvention Région	TOTAL Subvention Région
Mayenne					
contournement Château-Gontier nord	29,17	11,67			
contournement d'Ernée	8,25	3,30			
contournement de Cossé le Vivien : 28,84M€*2/3=	19,22		9,61		
Moulay-Mayenne III	22			1,1	
Total Mayenne	78,64				25,68

Plan routier régional en Maine-et-Loire

Pour le Département du Maine-et-Loire, la Région a souhaité aider à la sécurisation de 2 carrefours à niveau sur la section à 2x2 voies de la RD 748 sur l'axe Angers – Poitiers, avec la dénivellation du carrefour du Bois Planté et la suppression du carrefour du Plessis.

Elle aidera également l'aménagement de la **déviatio**n de Saumur sur la RD 347 avec la mise à 2x2 voies de la section entre Le Cadre Noir et le giratoire de Pocé.

La Région souhaite participer aux travaux **d'amélioration de la RD 960**, axe Cholet – Poitiers / Tours avec la réalisation de créneaux de dépassement entre Vihiers et Vezins, et la déviation de Nuaille.



Sur l'axe Cholet – Ancenis, la Région participe à la **mise à 2x2 voies entre Beaupréau et St-Pierre Montlimart** sur la RD 752 et entre Les Couronnières et Liré sur la RD 763. Sur cette dernière section l'aménagement doit permettre un meilleur accès à l'Actiparc des Alliés depuis Ancenis.

La Région participe également aux **travaux de recalibrage de la RD 923** entre Segré et le département de la Mayenne, afin d'améliorer la sécurité et la continuité de cet itinéraire en direction d'Ancenis et de l'A11.

Sur l'opération de **mise à 2x2 voies entre La Membrolle sur Longuenée et le Lion d'Angers**, en cours de réalisation, dans le cadre du programme régional « Développement urbain et rural » de 2008, le Département a sollicité la Région pour qu'elle augmente son aide de 27,5 % de subvention plafonnée à 11,8 M€, à 40 % non plafonnés sur les travaux restant à réaliser.

Enfin, comme pour la Loire-Atlantique, la Région s'engage auprès du Département du Maine et Loire, à aider au financement des **études du franchissement de Loire à Ancenis**, à hauteur de 50%.

La subvention de la Région, à hauteur de 40% du coût des opérations et 50% sur le franchissement d'Ancenis, représente 14,1 M€ comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Département Opérations	Coût HT (M€)	Subvention Région à 40 %	Subvention Région à 50 %	Autre Subvention Région	TOTAL Subvention Région
Maine et Loire					
RD 748 dénivellation du carrefour du Bois Planté et suppression du carrefour du Plessis	1,83	0,73			
RD 347 doublement de la déviation de Saumur entre Le Cadre Noir et Pocé	8,58	3,43			
RD 960 – Vihiers - Vézins Créneau de dépassement et voies dessertes agricoles	4,17	1,67			
D960 - déviation de Nuaille	2,67	1,07			
D752 - mise à 2x2 entre Beaupréau et StPierreMontlimart	4,25	1,70			
D763 - mise à 2x2 Liré - Les Couronnières	3,75	1,50			
RD923 Recalibrage Segré - Limite Dépt 53	1,67	0,67			
Étude franchissement de Loire à Ancenis	1,25		0,625		
D775 - mise à 2x2 voies entre la Membrolle et le Lion d'Angers	8,58	2,70			
Total Maine et Loire	36,75				14,10

Tableau récapitulatif

Département Opérations	Coût HT (M€)	Subvention Région à 40 %	Subvention Région à 50 %	Autre Subvention Région	TOTAL Subvention Région
Vendée					
D948 - 2x2 Bel Air/La Vie	16,67	6,67			
D948 - 2x2 Aizenay/La Vie	10,83	4,33			
D32 - 2x2 BoisdeCené	3,33	1,33			
D160 - Denivellation giratoires et doublement contournement Nord LRY	20,83	8,33			
Substitution A831 études (forfait)	0,42	0,17			
Total Vendée	52,09				20,83
Sarthe					
Connerré (échangeur + barreau revu)	17,84		8,92		
RD357 Le Mans St-Calais	5,4		2,70		
RD 313 Giratoire de Bener	9,36	3,74			
RD338 Giratoire de l'Océane	3,40		1,70		
RD357 Giratoire de Trangé	0,80	0,32			
RD306/RD104 accès zoo de La Flèche	1,80	0,72			
RD300 - route de Ballon	2,10	0,84			
D92 - desserte Pôle des 24 H du Mans	2,60	1,04			
Total Sarthe	43,30				19,98
Loire-Atlantique					
D771 - 2 sections : Nozay - St-Vincent des Landes / travaux d'aménagement du carrefour avec la D121	1,02		0,51		
D95et117 - déviation de Machecoul (phase1)	11,92	4,77			
D178 - échangeur de Viais	4,67	1,87			
D178 - mise à 2x2 entre A83 et Tournebride	27,21			10,00	
D164 - Contournement nord de Nort sur Erdre	30,40			4,65	
NFL aval de Chevire - études	1,50		0,75		
Pont Ancenis - études	1,25		0,63		
RD751 Axe Nantes Pornic - doublement de la déviation de Port St Père	13,42			2,13	
Pont de St-Nazaire	20,62			4,60	
Total Loire-Atlantique	112,01				29,91
OPTION : crèneaux de dépassement sur RD 771	10,00		5,00		5,00
Mayenne					
contournement Château-Gontier nord	29,17	11,67			
contournement d'Ernée	8,25	3,30			
contournement de Cossé le Vivien : 28,84M€*2/3=	19,22		9,61		
Moulay-Mayenne III	22			1,1	
Total Mayenne	78,64				25,68
Maine et Loire					
RD 748 dénivellation du carrefour du Bois Planté et suppression du carrefour du Plessis	1,83	0,73			
RD 347 doublement de la déviation de Saumur entre Le Cadre Noir et Pocé	8,58	3,43			
RD 960 - Vihiers - Vézins Créneau de dépassement et voies dessertes agricoles	4,17	1,67			
D960 - déviation de Nuillé	2,67	1,07			
D752 - mise à 2x2 entre Beaupréau et StPierreMontimart	4,25	1,70			
D763 - mise à 2x2 Liré - Les Couronnières	3,75	1,50			
RD923 Recalibrage Segré - Limite Dépt 53	1,67	0,67			
Étude franchissement de Loire à Ancenis	1,25		0,625		
D775 - mise à 2x2 voies entre la Membrolle et le Lion d'Angers	8,58	2,70			
Total Maine et Loire	36,75				14,10
TOTAL SUBVENTION REGION					115,50